



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

manuels et fournitures

Question écrite n° 109052

Texte de la question

Mme Chantal Brunel attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'inquiétude de beaucoup de scientifiques devant l'utilisation de la revue Textes et documents pour la classe éditée par le Centre national de documentation pédagogique au sein de l'éducation nationale. Cette revue est en effet très partisane : les photos antinucléaires sont nombreuses, suggestives et orientées, ainsi que leurs légendes. C'est ainsi qu'un tir atmosphérique au panache si caractéristique est baptisé « tir souterrain » alors qu'il n'y a pas de panache pour un tir souterrain. Il serait plus pédagogique d'informer les élèves sur le nucléaire civil, de leur représenter un schéma représentant le fonctionnement simple d'une centrale. Elle lui demande donc ce que le Gouvernement entend faire pour lutter contre cette désinformation.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Brunel](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109052

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 2006, page 11498